

Séance ordinaire du Conseil municipal de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, tenue le 4 novembre 2019, à 20 h 00, à la salle municipale, sous la présidence de monsieur le maire suppléant Yves Lévesque.

M. Yves Lévesque, maire suppléant, souhaite la bienvenue, constate le quorum et déclare la séance ouverte à vingt heures.

Sont également présents (es) :

Mesdames les conseillères:	Sylvie DeBlois Lucie Michaud
Messieurs les conseillers:	Bruno Simard Richard Therrien Marc-Antoine Turcotte
Absent :	Jean-Pierre Turcotte

La directrice générale / secrétaire-trésorière, Mme Sylvie Beaulieu, agit comme secrétaire d'assemblée.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal du 7 octobre 2019.
3. Suite de ces séances.
4. Correspondances.
5. Adoption des dépenses.
6. Résolution d'appuie CPTAQ (M. Éric Lachance)
7. Résolution d'appuie CPTAQ (M. Mario Turcotte)
8. Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires.
9. Dépôt des états comparatifs au 30 septembre 2019.
10. Résolution adoptant les besoins en formation 2020-2021.
11. Avis de Motion règlement # 2019-309
12. Dépôt du projet de règlement # 2019-309 (Politique de gestion contractuelle)
13. Divers.
- 13.1 Résolution offre de services (trottoir).
14. Rapport des élus sur les divers comités.
15. Période de questions.
16. Levée ou ajournement de la séance.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

19-115 **Sur une proposition de Lucie Michaud , Appuyée par Sylvie DeBlois, Il est résolu à l'unanimité des conseillers(ères) que l'ordre du jour précité soit adopté.**

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 OCTOBRE 2019.

19-116 **Sur une proposition de Marc-Antoine Turcotte, Appuyée par Richard Therrien, Il est résolu à l'unanimité des conseillers(ères) de procéder à l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2019.**

3. SUITE DE CES SÉANCES.

4. CORRESPONDANCES.

5. ADOPTION DES DÉPENSES.

Les membres du conseil municipal prennent connaissance de la liste des comptes à payer soumise par la directrice générale/secrétaire-trésorière.

19-117

Sur une proposition de Sylvie DeBlois, Appuyée par Lucie Michaud, Il est résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser le paiement des factures du mois d'octobre totalisant 563 877.00 \$ ainsi que les comptes à payer au montant de 95 926.08 \$ et que le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans.

6. RÉOLUTION D'APPUIE CPTAQ (M. ÉRIC LACHANCE).

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de la demande d'appuie de M. Éric Lachance.

ATTENDU QUE la demande consiste à vendre les lots 159-P, 160-P ainsi que le 160.1-P à la Ferme Daniel Blais.

19-118

EN CONSÉQUENCE, sur une proposition de Marc-Antoine Turcotte, Appuyée par Bruno Simard, il est résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'appuyer la demande de Monsieur Lachance auprès de la CPTAQ, et confirmer que le projet est conforme à la réglementation municipale.

7. RÉOLUTION D'APPUIE CPTAQ (M. MARIO TURCOTTE).

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de la demande d'appuie de M. Mario Turcotte.

ATTENDU QUE la demande consiste à déplacer un droit acquis.

19-119

EN CONSÉQUENCE, sur une proposition de Bruno Simard, Appuyée par Richard Therrien, il est résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'appuyer la demande de Monsieur Turcotte auprès de la CPTAQ, et confirmer que le projet est conforme à la réglementation municipale.

8. DEPOT DES DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES.

Les élus ont tous produit leur déclaration d'intérêts pécuniaires.

9. DEPOT DES ETATS COMPARATIFS AU 30 SEPTEMBRE 2019.

Madame Sylvie Beaulieu, directrice-générale, secrétaire trésorière a déposé les documents reliés au dépôt des états comparatifs de revenus et dépenses tel que prévu à l'article 176.4 du code municipal.

10. RÉSOLUTION ADOPTANT LES BESOINS EN FORMATION 2020-2021.

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance du tableau des besoins régionaux en formation pour les pompiers volontaires et à temps partiel.

19-120

EN CONSÉQUENCE, sur une proposition de Sylvie DeBlois, Appuyée par Marc-Antoine Turcotte, il est résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'approuver le tableau tel que déposé.

11. AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 2019-309.

Richard Therrien, conseiller, donne avis par les présentes, qu'il sera soumis pour adoption, lors d'une prochaine séance du Conseil, un règlement # 2019-309, portant sur la politique de gestion contractuelle.

12. DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT / 2019-309 (POLITIQUE DE GESTION CONTRACTUELLE).

Il est, par la présente, déposé par Richard Therrien, le projet du règlement numéro 2019-309 règlement sur la politique de gestion contractuelle de la Municipalité de Sainte-Famille-de-l'île-d'Orléans.

13. DIVERS.

13.1 RÉSOLUTION OFFRE DE SERVICES (TROTTOIR).

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de l'offre de services concernant la modification des travaux autour des regards d'Hydro-Québec pour la construction du trottoir.

ATTENDU QUE l'offre consiste à préparer un avenant incluant un dessin spécifique signé scellé de l'intervention, procéder à la coordination avec les autorités d'Hydro-Québec et du Ministère des Transports, ainsi que les visites de chantier et l'élaboration du concept.

19-121

EN CONSÉQUENCE, sur une proposition de Lucie Michaud, Appuyée par Bruno Simard, il est résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'accepter l'offre de service d'Englobe au montant de 1 650 \$ (taxes en sus).

14. RAPPORT DES ELUS SUR LES DIVERS COMITES.

15. PERIODE DE QUESTIONS.

16. LEVEE OU AJOURNEMENT DE LA SEANCE.

19-122

Sur une proposition de Richard Therrien, Il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 20 h 43.

Sylvie Beaulieu g.m.a.
Directrice générale Secrétaire-trésorière

Jean-Pierre Turcotte, Maire

Je, Jean-Pierre Turcotte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.